

Devenir partenaire aux Assises 2022

Vous souhaitez proposer une intervention dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt, répondez y au plus tard le **15 avril 2022**.

Vous souhaitez mettre en place une autre action répondez y avant le **15 juin 2022**.

• ORGANISME

Organisme :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

• COORDONNÉES DE LA PERSONNE EN CHARGE DU DOSSIER

Civilité : Nom : Prénom :

Fonction : Service :

Tél : Courriel :

• SIGNATAIRE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT

Civilité : Nom : Prénom :

Fonction : Service :

Tél : Courriel :

ACTIONS	TARIF	CHOIX	MONTANT TTC
Ticket d'entrée (inclu logo sur les supports de communication)	1 000 €	Obligatoire	1 000 €
Documentation de présentation disposés sur des présentoirs dans le village des exposants et l'espace pause	1 000 €		
Location d'un stand équipé de 6 m ²	2 500 €		
Organiser un forum d'actualité d'1h30 dans un espace de 100 places (salle d'ateliers)	4 000 €		
Rédiger un article dans la lettre d'information de l'AFIGESE	2 000 €		
Montant total en €			

Fait le :

Signature :

A ENVOYER DUMENT COMPLETÉ À :

Leslie Magnan - l.magnan@afigese.fr - 02 28 25 45 15

Une convention de partenariat vous sera ensuite transmise reprenant l'ensemble des prestations souhaitées ainsi que les modalités d'organisation et de paiement.